

# Nouvelles Villers

## Dossier

### Le sport à Villers-lès-Nancy



Villers innovante et civique !  
Des bornes de stationnement pour handicapés

## 2.3 / A la Une

- Les bornes pour le stationnement des handicapés
- Une nouvelle Maison des Services Publics.

## 4 / Culture

- Les Jeudis de Villers
- Euro-volies 2005

## 5 / Pleins feux

- Une villaroise en haut de l'Olympe !
- L'entraîneur de l'ASNL est villarois

## 6.7 / Dossier : Sport

- Jacqueline Hermouet-Pajot : « Le sport se porte bien à Villers-lès-Nancy »
- Les équipements sportifs
- Rencontre avec Nicolas Beltramo

## 8.9 / L'album photos:

## 10 / Spécial été 2005

- Préparez-vous à l'arrivée du tour...
- Le prêtour de France
- La Fête des Vendanges 2005

## 11 / Expression des Groupes Politiques

## 12 / En bref - Agenda

Directeur de publication :  
Pascal JACQUEMIN

Directeurs de rédaction :  
Cyrille PERROT - Catherine BOUZON

Ont collaboré à ce numéro :  
Jean-Philippe GURECKI - Henri SCHMITZ

Crédits photos :  
Mairie de Villers-lès-Nancy - Pole Actions Jeunesse - Théâtre du Torrent - Caveau de la Roële - Comité des Fêtes - Les Dolly Frenchies - Technolia

Conception : Martine DEMANGE Service Communication

Impression : 7700 exemplaires  
Dépôt légal : Préfecture de Meurthe et Moselle  
Imprimeur : L'Atelier Lorrain  
Villers Nouvelles n°16 - mars 2005



## UN DISPOSITIF CITOYEN UNIQUE EN FRANCE À VILLERS-LÈS-NANCY

« On a ressenti fortement cette volonté de la part des personnes handicapées d'être reconnues en tant que telles dans leur autonomie. C'est une volonté aussi de pouvoir s'assumer au niveau de la société et de ne pas être toujours dépendant ». Tels sont les mots que le Maire a employés lors du dernier conseil municipal pour présenter le dispositif des bornes d'accès au stationnement pour les personnes handicapées qui va être prochainement installé à Villers-lès-Nancy pour la première fois en France

Statio'pass, créé par la société Technolia dont le siège situé Promotech, est une borne qui mesure 1,60 m de haut et 22 cm de diamètre, fixée sur le trottoir. Elle protège les places de parking réservées en prévenant les automobilistes non autorisés qu'un appel sera émis en direction de la police ou des services autorisés s'ils ne peuvent présenter la carte autorisant le stationnement sur cette place.

### Un dispositif éducatif

Quand une voiture se gare sur une zone réservée, son arrivée est détectée et déclenche un signal lumineux (lampe rouge clignotante) ainsi que l'affichage d'un message qui demande de présenter son badge. S'il ne l'est pas dans un temps défini, un autre message signalant l'infraction et sa localisation est envoyé au service de la police municipale pour intervention.

Le Statio'pass a un effet dissuasif certain car il rend l'infraction très visible et prévient fortement l'automobiliste des risques qu'il encourt. Il facilite grandement les interventions sur le lieu de l'infraction.

Mais il a aussi un rôle éducatif et garantit un comportement civique des citoyens : « Le but est surtout éducatif et réactif. Ce sont malheureusement la réaction et la sanction qui font que les gens réagissent et évoluent mentalement. Tant qu'ils n'ont pas pris conscience de l'inopportunité de leur comportement, les choses ne bougent pas », ajout-

te ainsi Cyrille Perrot, adjoint à la Démocratie Locale, chargé de la Police Municipale.

Les personnes à mobilité réduite non munies de la carte peuvent se garer sur l'emplacement, la police ne verbalisera pas à la vue du macaron « handicapé » : on ne subordonne donc pas un droit à la possession d'une carte ou d'une télécommande.

### Au coeur de ville

Deux bornes vont être installées :

- La première sur la place située entre l'école du Château et l'église Saint-Fiacre. L'intérêt de cet emplacement est de permettre un accès à des activités multiples rendues possibles par la proximité d'équipements tels que le centre culturel des Ecaignes, le château Madame de Graffigny, le théâtre de la Roële ou l'église Saint-Fiacre

- la deuxième sur le parking de la Poste, boulevard des Aiguillettes, dans le cadre d'un partenariat entre services publics, la Mairie qui met la borne à disposition et la Poste qui en assure l'installation. En effet, la place handicapées est régulièrement utilisée indûment par des automobilistes (qui souvent en profitent pour faire des courses au centre commercial tout proche).

Les cartes de stationnement seront disponibles en Mairie au service Solidarité (3, rue Maurice André) d'une part et à la Poste de Villers-lès-Nancy d'autre part.





## LE RENOUVEAU DE LA MAISON

### DES SERVICES PUBLICS (MSP)



*Voulue pour que les Clairlocois trouvent sur le lieu de vie un service public de proximité et de qualité, comme partout ailleurs à Villers-lès-Nancy, la Maison des Services Publics a été ouverte il y a 2 ans. Après une période d'évaluation de la pertinence des premiers services mis en place, un nouveau souffle lui est apporté.*

**La Maison des Services Publics permet d'effectuer de nombreuses démarches sans être obligé de se rendre à l'Hôtel de ville :**

- délivrance des Cartes nationales d'identité, des passeports et des autorisations de sortie du territoire pour les enfants mineurs
- recensement militaire, inscriptions sur les listes électorales
- demandes de cartes d'invalidité
- demande de pass-bus
- délivrance d'imprimés de permis de construire, de déclarations de travaux

**HORAIRES DE LA MSP :**  
du lundi au vendredi  
de 8 h 30 à 12 h 00  
et de 13 h 30 à 17 h 30  
Plus de renseignements :  
Philippe Mitre - Catherine  
Grillet : 03 83 97 17 70

Les deux agents, relais des services municipaux, peuvent aussi fournir tous les renseignements concernant l'activité des services municipaux, afin d'aider les Clairlocois dans leurs démarches.

Si le principe des permanences à horaire fixe d'organismes extérieurs a été abandonné, une documentation abondante est à la disposition du public : les horaires de bus ou de la SNCF, les informations de la Caisse d'Allocations Familiales ou d'EDF-GDF par exemple. En revanche, le PAIS (Point d'Accueil Informations Services, aide aux personnes âgées et personnes handicapées), rattaché au Conseil Général de Meurthe-et-Moselle, tient toujours sa permanence le 3ème mardi de chaque mois, de 14 h 00 à 16 h 00. Enfin, un point de consultation Internet est à la disposition des visiteurs s'ils veulent accomplir des démarches en ligne.

La MSP est prête à accueillir les associations pour qu'elles puissent tenir dans ses locaux des permanences à fixer selon le planning. Elles peuvent déposer leurs informations à destination du public et peuvent aussi bénéficier d'un service de photocopies (pour des tirages limités).

**Première innovation** dans le nouveau mode de fonctionnement de la MSP, la permanence tenue par Monsieur Alain LOURDOU, retraité du Ministère des Finances. Tous les lundis et mercredis de 9 h 30 à 12 h 00, il se tient à la disposition des clairlocois pour tout renseignement d'ordre administratif en général, il remplit le rôle d'écrivain public et la fiscalité des particuliers.

**Deuxième innovation :** un chargé de clientèle de la Poste propose 2 permanences sur rendez-vous, les mardis et jeudis de 9 h 00 à 12 h 00 et les mercredis de 14 h 30 à 18 h 00.

## MINIBUS MUNICIPAL.

Le minibus municipal, de 9 place, destiné au transport des enfants, des personnes âgées, des sportifs et des adhérents des associations villaroises est mis gratuitement à la disposition de la ville par la société France Régie (son financement est assuré par des emplacements publicitaires). Il peut circuler sur l'ensemble des routes de l'agglomération et, sur autorisation, de la région. Des bénévoles sont recherchés pour sa conduite.



Un conseiller municipal, Antoine Luchetti, a été spécialement chargé par le Maire de suivre l'évolution du dossier. Il rencontre régulièrement l'animateur et est prêt à recevoir à la MSP, les usagers désireux de lui faire part de leurs idées.

*En piste pour un cycle sportif !*

*Avec la nouvelle année, l'activité municipale repart sur un nouveau cycle. La saison sportive villaroise reprend avec panache, nos volleyeurs ont reçu Montpellier à domicile et ont porté haut les couleurs de la ville. Les villarois ont su être à la hauteur d'une équipe de « pros », et malgré les 3 divisions d'écart, ont pu pratiquer un volley de très haut niveau avec un très bon esprit pour le plus grand bonheur des spectateurs venus nombreux les encourager. Ils ont fait la démonstration que l'engagement et la volonté de bien faire sont les clés de la réussite.*

*Les équipements sportifs sont présentés dans ce numéro, et la rubrique pleins feux met deux sportifs villarois à l'honneur. Cette année marque vraiment un « cycle sportif » à plus d'un titre, puisque le 7 Juillet, le Tour de France passera à Villers lès Nancy. Villers nouvelles présente cet événement exceptionnel autour duquel s'organiseront plusieurs autres manifestations, dont le pré-tour.*

*Après deux ans de fonctionnement et un premier bilan, la Maison des Services Publics de Clairlieu va connaître des changements demandés par les utilisateurs.*

*Enfin, Villers inaugure le 29 Mars des bornes d'accès au stationnement destinées aux personnes handicapées. C'est une première en France. Notre ville mise sur cette expérience et son exemplarité pour remettre la vie quotidiennes des personnes handicapées au cœur de nos préoccupations.*

*Le rythme municipal est soutenu mais on ne déplore pas d'essoufflement, au-delà de la performance, c'est surtout le lien social de l'esprit sportif, riche en rencontres et en découvertes pour tous les villarois qui est recherché.*

*A vos marques !*

Pascal Jacquemin  
Maire de Villers-lès-Nancy  
Conseiller Régional

## Les jeudis de Villers



### « Petit boulot pour vieux clown »

Judi 7 avril à 20 h 30 au Centre culturel Les Ecaignes

Pièce de Matei Visniec

Interprétée par les comédiens du Théâtre du Torrent d'Annemasse  
Avec : Didier VACELET - Jean-Louis CHEVALIER - Jean-Pierre MORCLETTE - Mise en scène : Béatrice COQUET

Nicollo, Filippo et Peppino ont formé avec succès pendant des années un inséparable trio de clowns.

Et puis, le trio s'est disloqué. Chacun a poursuivi sa carrière de son côté.

Le temps a passé, les hommes ont vieilli, le succès s'est envolé, le chômage s'est installé...

Une petite annonce « offrons petit boulot pour vieux clown » va les réunir et mettre leur ancienne

complicité à l'épreuve. Le bonheur des retrouvailles sera vite terni par l'angoisse de la rivalité.

Mais le souffle manque, le rêve est intact et quand les hommes savent rêver, tout est possible !

A condition toutefois qu'ils sachent encore partager leurs rêves...

Un texte qui va droit au cœur, émouvant, intelligent, féroce, souvent drôle et toujours profondément humain

## SOIRÉE ANNIVERSAIRE

Dans le cadre du 60e anniversaire de la fin de la 2e guerre mondiale, la ville de Villers-lès-Nancy et le Théâtre de la Roële, organisent une soirée 1940/1945. **Judi 12 mars à 20 h 30** au Centre culturel Les Ecaignes, deux spectacles sont présentés pour cette programmation exceptionnelle.

### « C'est Jean Moulin qui a gagné »

pièce de J.P. Alègre, interprétée par les comédiens du théâtre de la Roële.

Avec : Jean-Paul FRISÉ dans le rôle titre et une vingtaine de comédiens de la troupe de La Roële

Mise en scène : Patrick SCHOENSTEIN

C'est un hommage rendu à Jean Moulin avec ses rires mais aussi ses drames qui pourra ravir tout un public, à condition d'avoir pris quelques repères historiques.



### « Les Dolly Frenchies de Paris »

Chansons françaises. avec : Natacha GERARDIN - Sandrine MALLICK - Isabelle ZANOTTI

Trois jolies filles vous interprètent tous les succès des années swing de l'après-guerre. « Boogie Woogie », « Hello Dolly », « Woodpecker song », « Rum and Coca Cola », « In the mood », « Tico tico » et beaucoup d'autres encore. Vous serez séduits par les voix et les sourires de ces trois chanteuses charmantes et délicieuses.

Né d'une passion commune pour le répertoire des années swing de Glenn Miller à Ray Charles, ce trio vocal féminin au palmarès époustoufflant vous étonnera par son interprétation harmonisée à trois voix des succès swing des années 40-50-60.



## EURO-VOLIES 2005

Le Comité des Fêtes de Villers-lès-Nancy, en partenariat avec la municipalité de Villers-lès-Nancy, EST'AIR cerf-volant club et l'association EOLUTION, organise les 30 avril et 1er mai, les EURO-VOLIES 2005, 8ème rencontre européenne de cerfs-volants

Lors de cette manifestation, 80 cerfs-volistes, venus de France, de Belgique, d'Allemagne, du Luxembourg et spécialistes de monofils, pilotables, deltas, 4 lignes, cerfs-volants de traction et de combat émerveilleront petits et grands.

Durant ce week-end, le public pourra assister également à une manche régionale sélective pour le championnat de France mettant en compétition les meilleurs pilotes du nord et de l'est de la France.

### SAMEDI 30 AVRIL 2005

de 9h00 à 12h00 : accueil des participants

de 14h00 à 18h00 : démonstration pour le public, animations, manche régionale sélective pour le

championnat de France, pilotables, ballets, combat de Rokkaku, traction, stands de cerfs-volants, buvette.

18h00 : inauguration, accueil des personnalités, vin d'honneur.

à partir de 21h30 : vol de nuit aux projecteurs (sous réserve des conditions météo)

### DIMANCHE 1ER MAI 2005

de 9h00 à 12h00 : vol libre et manche sélective régionale pour le championnat de France.

de 14h00 à 18h00 : démonstration pour le public, animations, pilotables, ballets, combat de Rokkaku, traction, stands de cerfs-volants, buvette.

L'entrée aux manifestations est gratuite.





## UNE VILLAROISE EN HAUT DE L'OLYMPÉ !

*Clairlocoise, Odile Milley-Vouaux a bien voulu partager avec nous ses souvenirs de sportive de haut niveau et notamment ceux d'Helsinki en 1952 et Melbourne en 1956, les Jeux Olympiques auxquels elle a participé.*

Odile Milley-Vouaux, a découvert la natation en 1947. Tout au long de sa carrière, elle remporte plusieurs titres de championne de Lorraine... et rencontre au bord d'une piscine son futur mari. Mais ses plus beaux souvenirs sportifs sont sans conteste ses deux participations aux Jeux Olympiques.

Odile Milley a vécu en direct la victoire de Jean Boiteux et le plongeon de son père dans la piscine, car elle était là pour « faire la claque ». Helsinki, c'est aussi son premier vol en avion et la découverte de l'ambiance des jeux. A Helsinki, elle a eu le privilège d'approcher le prince Philip d'Angleterre, venu visiter les logements des athlètes féminines, à bonne distance -époque oblige - du village olympique réservé aux hommes !

4 ans plus tard, c'est Melbourne avec de réels espoirs de médailles en relais (la France n'avait envoyé que les athlètes susceptibles d'atteindre les finales). Mais 3 jours de voyage et l'acclimatation à l'été australien en plein hiver français, font « qu'au début, l'équipe a nagé en pédalant dans la semoule ! ». La France ne terminera que 10ème. A Melbourne, les filles et les garçons sont ensemble dans le village olympique... mais les bâtiments des filles sont entourés de grillage

(les seuls hommes qui peuvent y accéder sont les entraîneurs). Un détail la frappe : le coca-cola disponible à volonté pour les athlètes, déjà déconseillé par les médecins !

La passion des jeux n'a jamais quitté les époux Milley : en 1960, ils ont acheté une télévision pour suivre les jeux de Rome... sur des matelas pneumatiques car ils n'avaient ni banquette, ni fauteuils !!! Et aujourd'hui, ce sont de fervents supporters de la candidature de Paris 2012.



Odile et Raymond Milley devant le « Challenge ASPPT »

## L'ENTRAÎNEUR DE L'ASNL EST VILLAROIS !

*Tous les grands nancéiens connaissent Pablo Correa, l'entraîneur de l'ASNL, qui a choisi d'habiter à Villers-lès-Nancy. Villers-Nouvelles l'a rencontré à la mi-saison de ligue 2.*

**VN :** Pablo Correa, comment êtes-vous arrivé en France ?

Pablo Correa : J'ai été repéré par un ancien joueur de l'ASNL, Carlos Curbello. J'avais envie de découvrir un autre univers, et comme mes aînés étaient encore petits (4 et 2 ans), j'ai saisi l'occasion.

**VN :** Quelles ont été vos premières impressions à votre arrivée en Lorraine ?

PC : J'ai trouvé que c'était une très belle région... avec une certaine différence de climat par rapport à l'Uruguay ! C'est une région charmante dans laquelle ma famille et moi nous sentons bien.

**VN :** Pourquoi avoir choisi d'habiter Villers-lès-Nancy ?

PC : Après 8 ans au pied du plateau de Brabois, nous souhaitons rester dans le Sud de l'agglomération. La réputation et les activités de Villers-lès-Nancy nous ont attiré.

**VN :** Pouvez-vous nous parler de votre travail ?

PC : Je suis un manager : les footballeurs ne sont pas des machines, ce sont des humains... Je coordonne aussi les entraînements des 5 équipes de l'ASNL (Pro, CFA, 18 ans, 16 ans, 14 ans). Je travaille avec 6 mois d'avance toute l'année, pour être en avance sur les problèmes potentiels : la logistique est très importante. Je choisis les hôtels, les terrains d'entraînement et même les repas des joueurs !



**VN :** Quelle est votre journée type ?

PC : J'emmène mes enfants à l'école. Passer du temps avec eux m'aide à garder les pieds sur terre. Ensuite, j'anime un entraînement le matin, puis je déjeune au restaurant de l'ASNL, souvent des déjeuners de travail avec le staff. L'après-midi, c'est entraînement ou tâches administratives, puis une séance vidéo avec les joueurs.

**VN :** Comment jugez-vous les résultats de l'ASNL ?

PC : Ils sont conformes à l'objectif, la montée en ligue ! Après 5 ans en ligue 2, on y est presque, grâce à une équipe soudée !

### PABLO CORREA

Marié, 3 enfants (1 garçon, Juan-Pablo, 2 filles Maria-Victoria et Juliette)

Franco-uruguayen

- Joueur attaquant de l'ASNL de juillet 1995 à décembre 2000
- Superviseur de janvier 2001 à juin 2002
- Entraîneur adjoint de juin 2002 à octobre 2002
- Entraîneur de l'équipe première depuis novembre 2002

## JACQUELINE HERMOUET-PAJOT :

## « LE SPORT SE PORTE BIEN À VILLERS-LÈS-NANCY ! »



L'année sportive à Villers-lès-Nancy sera marquée en 2005 par le passage du Tour de France dans la ville pour la première fois depuis sa création (sur lequel nous revenons dans ce numéro). C'était l'occasion de rencontrer Jacqueline Hermouet-Pajot, adjointe déléguée aux activités sportives, de plein air et à la jeunesse. Jean-Paul Moulin, conseiller municipal délégué à la jeunesse, complète cet entretien dans son domaine.

**VN : Quelle est la situation du sport à Villers-lès-Nancy ?**

Jacqueline Hermouet-Pajot : Nous avons la chance d'avoir beaucoup de clubs proposant des sports très différents, souvent gérés par des jeunes - ce qui augure bien de l'avenir - nous avons des infrastructures adaptées qui tournent au maximum de leurs

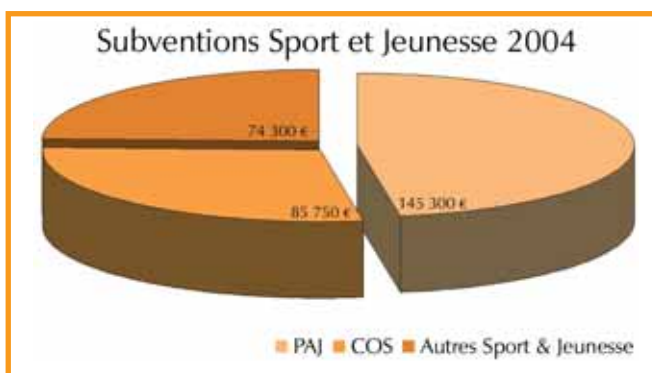
possibilités et qui font l'objet de rénovations progressives - rendues nécessaires par un certain laxisme passé dans leur entretien - et surtout d'un réservoir de bénévoles très impliqués que je salue et remercie.

**VN : Pouvez-vous résumer vos actions principales ?**

JHP : J'ai établi une programmation pluriannuelle sur 6 ans qui comprend des travaux d'éclairage (salle de tennis de table et gymnase du château), l'agrandissement de l'annexe du stade (voté par l'ancienne équipe municipale mais que nous avons largement amendé pour permettre la création d'une salle supplémentaire). La façade du gymnase des Aiguillettes a également été refaite. Les plus gros travaux ont porté sur le stade municipal où un terrain de football en gazon synthétique a été créé et surtout sur les tennis : la toiture de la halle a été refaite, 3 courts extérieurs en résine synthétique ont été créés l'année dernière. Ce printemps les travaux de rénovation du 4ème court en terre battue et de création d'un 5ème également en terre battue débutent. Ils devraient normalement être opérationnels cet été.

**VN : Parlez-nous des subventions aux associations sportives ?**

JHP : C'est un sujet important, crucial pour de nombreuses associations qui ont souvent des employés et organisent régulièrement des manifestations. Certaines sont régulières et visent à démocratiser la pratique sportive et toucher toute la population de Villers-lès-Nancy, et particulièrement les jeunes dont s'occupe mon collègue Jean-Paul Moulin. D'autres sont plus exceptionnelles, et accompagnent une manifestation sportive ponctuelle qui fait rayonner notre cité : je pense particulièrement aux collégiens et collégiennes sélectionnés dans des championnats de France dont nous aidons le déplacement ou au prochain pré-tour de France.



**VN : Quels sont vos projets pour les mois à venir ?**

JHP : Deux dossiers me tiennent particulièrement à cœur :

- ☑ La création d'un boulodrome couvert, réclamé depuis plusieurs années. L'objectif est de permettre aux boulistes de jouer toute l'année et par tous les temps ! Un terrain est envisagé, je suis en train de finaliser le projet. I
- ☑ La rénovation de la piste d'athlétisme : c'est un très gros projet, qui se chiffre en millions d'euros, mais dont le rayonnement géographique est à l'échelle de l'agglomération et même au-delà. Nous en sommes au stade des propositions et des études en collaboration étroite avec le COS Villers Athlétisme. Pour mener à bien une telle opération, les acteurs potentiels, la Communauté urbaine du Grand Nancy, le Conseil régional, le Conseil général, les comités locaux et la fédération nationale d'athlétisme devront s'engager.

**LE PÔLE ACTIONS JEUNESSE POUR DES JEUNES EN MOUVEMENT !**



Jean-Paul Moulin travaille en étroite collaboration avec Jacqueline Hermouet-Pajot pour toutes les actions en direction de la jeunesse. Nous lui avons demandé de définir la politique de la municipalité.

« Le point le plus fort de notre politique en direction des jeunes, c'est la mise en place du Pôle Actions Jeunesse » explique Jean-Paul Moulin. « C'est un vrai changement par rapport à la politique de l'ancienne municipalité qui s'était déchargé entièrement sur Jeunes et Cités, qui en étant basé à Clairlieu, entraînait directement en concurrence avec le centre Savine. Nous avons rompu avec ce système et créé, avec la même enveloppe budgétaire, un dispositif qui a permis de rassembler tous les jeunes de Villers-lès-Nancy, qu'ils viennent du Placieux, du village ou de Clairlieu. De plus, nous avons pu créer ou pérenniser 3 emplois. Beaucoup de jeunes sont déjà intégrés dans des associations ou clubs sportifs, le PAJ s'adresse à tous ceux qui ne le sont pas et les nombreuses actions qu'ils mènent sont la preuve de la réussite de ce concept »

**Le Pôle Actions Jeunesse**

**17 bis, rue de Haut de la Taye - Villers-lès-Nancy**

**03 83 94 16 37**

## LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

### STADE MUNICIPAL

route de Maron - 03 83 28 34 12  
 1 terrain en gazon synthétique  
 1 terrain stabilisé  
 2 terrain engazonnés  
 1 piste d'athlétisme  
 1 salle de tennis de table  
 1 salle de musculation



### COURTS DE TENNIS

route de Maron - 03 83 40 50 32  
 5 courts en plein air dont 3 en résine et 2 en terre battue  
 3 courts couverts

### GYMNASE DES AIGUILLETES

rue Maurice André - 03 83 40 85 11



### GYMNASE DU CHÂTEAU

rue Albert 1er - 03 83 40 60 07  
 1 structure artificielle d'escalade  
 1 dojo

### COSEC CLAIRLIEU

boulevard des Essarts - 03 83 28 27 72

### COSEC CHEPFER

rue de la Carrière - 03 83 40 65 12



### SKATE PARC

Bassin de la Sance



### BOULODROME

route de Maron

### TERRAIN MULTISPORT CLAIRLIEU

boulevard des Essarts

### TERRAIN DE BASKET AU PLACIEUX

rue Kennedy

Villers Nouvelles reviendra sur le Tour pédestre 2005 dans son prochain numéro

## RENCONTRE AVEC NICOLAS BELTRAMO

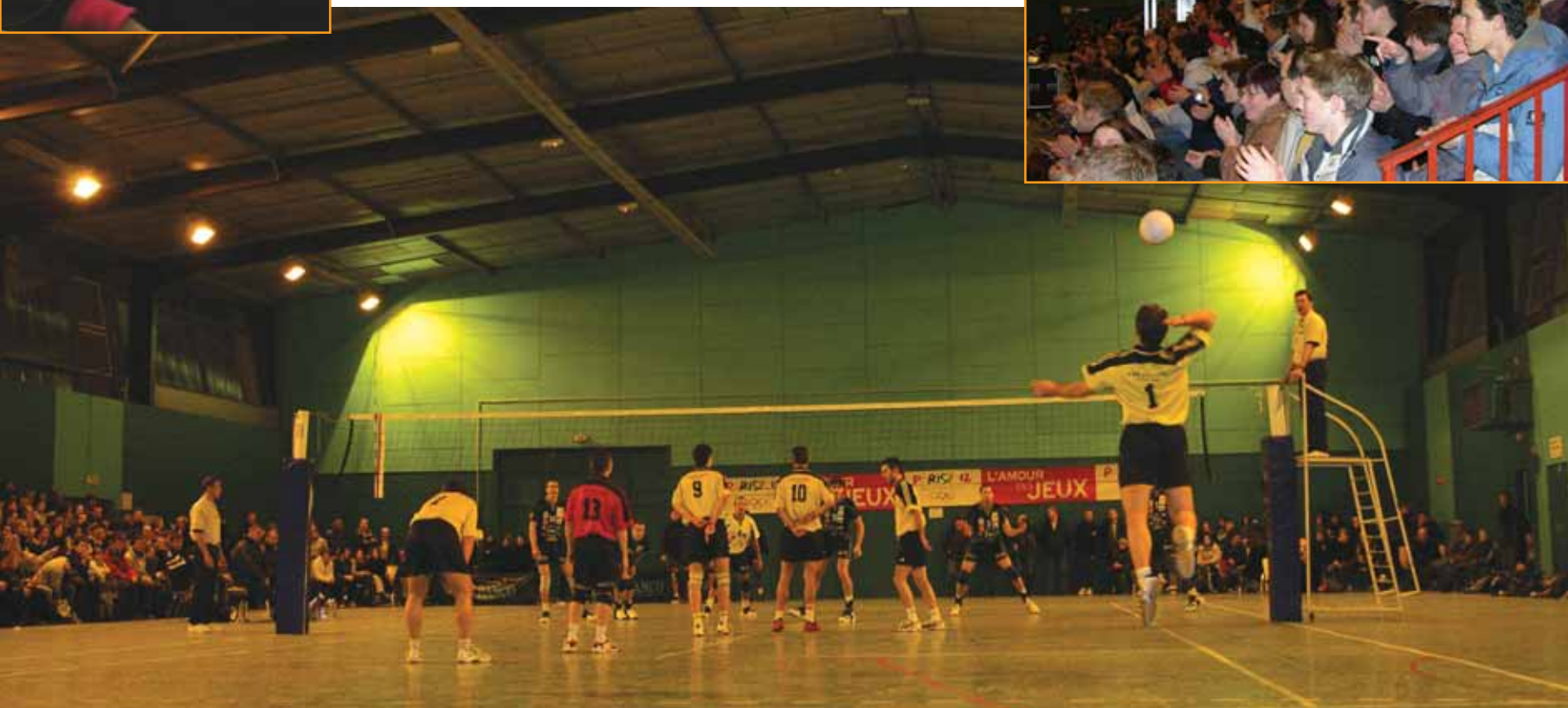
Nicolas Beltramo est le président du COS Villers Volley, dont les joueurs nous ont offert en janvier un spectacle grandiose lors de leur match de coupe de France contre Montpellier, faisant mieux que simplement se défendre.

*VN : Bravo pour votre parcours en Coupe de France et ce match contre Montpellier qui a enflammé le COSEC !*

Nicolas Beltramo : Merci... C'est vrai que pour notre première participation - nous étions le seul club de l'agglomération inscrit - nous avons vécu un moment extraordinaire : après avoir battu le leader de la nationale 2, les joueurs, tous formés au club, ont tout fait pour donner une bonne image d'eux. Et je voudrais remercier le public dont le soutien a été un élément majeur. Il nous a donné envie de bien faire !

*VN : Décrivez-nous en quelques mots le COS Volley.*

NB : C'est un club dynamique avec une centaine d'adhérents, 5 équipes masculines de compétition et 3 féminines. Nous avons aussi une section loisir avec tous les âges, de 7 à 77 ans et des projets : une école de volley et des animations dans les écoles.



# L'ALBUM PHOTOS



Remise des médailles municipales



Vernissage de l'exposition  
« La rue est vers l'art » du Pôle Actions Jeunesse



Carnaval au quartier du Placieux et à Clairlieu





# L'ALBUM PHOTOS



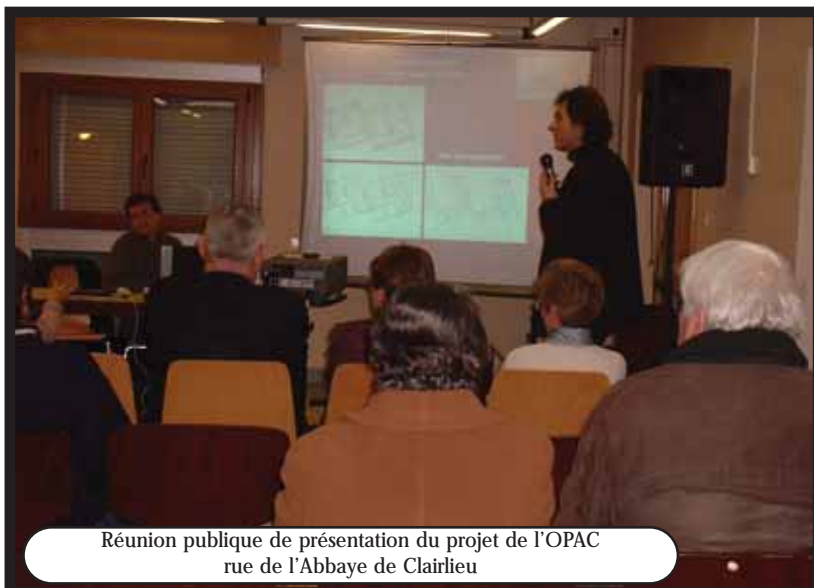
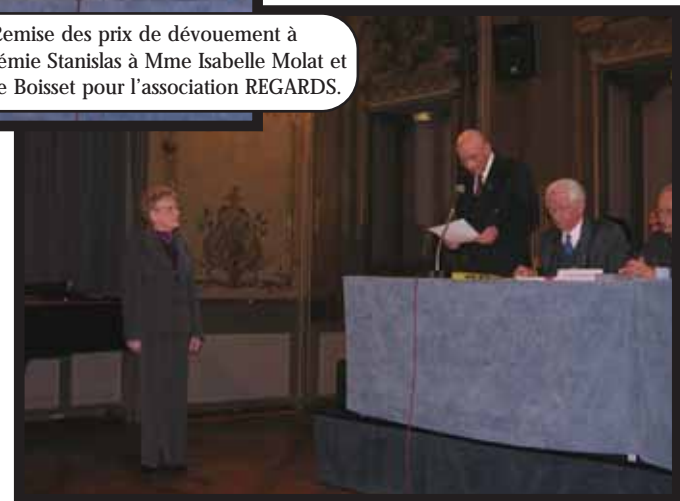
Vente de gâteaux pour l'Asie par le conseil municipal d'enfants



Remise des prix de dévouement à l'Académie Stanislas à Mme Isabelle Molat et Denise Boisset pour l'association REGARDS.



Rencontre intergénération à la Maison de la petite enfance « la Sapinière »



Réunion publique de présentation du projet de l'OPAC rue de l'Abbaye de Clairlieu



Apéro concert au Pôle Actions Jeunesse

## PRÉPAREZ-VOUS À L'ARRIVÉE DU TOUR...

L'été va être exceptionnel à Villers-lès-Nancy en 2005 : début juillet, c'est le Tour de France qui, pour la première fois de son histoire, traversera notre ville et début septembre, la Fête des Vendanges fêtera son 50ème anniversaire !

**Savez-vous que le tour de France c'est :**

- ☑ 30 000 personnes mobilisées, dont 22 000 gendarmes, policiers et CRS, en plus des coureurs
- ☑ 1 700 véhicules, dont 200 pour la caravane publicitaire
- ☑ 1 200 lits réservés chaque soir

**Mais surtout**

- ☑ 15 millions de spectateurs de 22 nationalités différentes
- ☑ 2 milliards de téléspectateurs sur 78 chaînes dans 170 pays

Et cette année, le 7 juillet, dans le cadre de la 6ème étape, Troyes-Nancy, le Tour de France, c'est à Villers-lès-Nancy !

Arrivant par la côte de Maron par la D92, le Tour traversera Clairlieu, et descendra l'avenue Paul Muller puis le boulevard des Aiguillettes en direction de Laxou.

Le passage de la caravane publicitaire est prévu à partir de 16 h 00, les coureurs se présentant entre 17 h 00 et 17 h 30.

Cette manifestation aura bien sûr des conséquences sur la circulation et le stationnement dans Villers-lès-Nancy :

- ☑ De 13 h 00 à 19 h 00, toute circulation sera interdite sur le parcours proprement dit ;
- ☑ La circulation par les voies perpendiculaires sera autorisée jusque 15 h 00 ;
- ☑ Le stationnement sera interdit sur tout le parcours à compter du 6 juillet 20 h 00.

La municipalité a veillé à ce que des véhicules de secours soient positionnés de part et d'autre de Clairlieu qui sera totalement enclavé et recommande à tous les Villarois, en particulier les Clairlocois, de prendre toutes les dispositions nécessaires pour pouvoir pleinement profiter de cet évènement grandiose qui honore notre cité.



## LE PRÉTOUR DE FRANCE



Pour tous les cyclistes amateurs qui veulent vivre les sensations des champions...

Les 2 et 3 juillet, 140 cyclistes pédaleront sur les mêmes routes qu'Amstrong et consorts. A part l'arrivée sur Nancy, les routes utilisées par le Tour de France le seront par le Pré Tour 54. L'épreuve, ouverte à tous licenciés adultes UFOLEP (hommes et femmes) de toute la France est parrainée par le champion nancéen Gilbert BAUVIN, second du Tour 1956.

### Départ et arrivée à Villers-lès-Nancy

Le samedi, les coureurs quitteront Villers lès Nancy et rejoindront la campagne toulousaine pour récupérer la route du Tour et ainsi parcourir les 40 derniers kilomètres de l'étape « Troyes-Nancy ». L'arrivée se fera dans la forêt de Haye après avoir escaladé la côte de Maron et parcouru 83 km.

Dimanche matin, ils partiront de Lunéville, direction Rambervillers, en empruntant la route où les

premières attaques fuseront le vendredi 8 juillet. Puis les cyclosporifs boucleront pour arriver à Gerbéviller après 77 km d'effort. L'après-midi, ils se départageront lors d'un contre la montre individuel de 15 km.

L'ambiance du Tour de France sera présente, avec l'ouverture par une voiture de la direction du Tour de France des années 90 et des maillots jaune, vert, blanc à pois rouge et blanc.

La municipalité de Villers-lès-Nancy a décidé d'accorder son soutien, à cette sympathique initiative.

Contacts :  
Jean-Christophe Rincet  
03.83.44.57.21  
ufolep54@fol54.org



## LA FÊTE DES VENDANGES 2005 2, 3, 4 SEPTEMBRE

Autre évènement exceptionnel de l'été 2005, la 50ème fête des Vendanges.

Retenez dès maintenant dans votre agenda le 1er week-end de septembre pour profiter des traditionnelles animations que nous concocte le comité des Fêtes : la pièce de théâtre avec les comédiens de la Roële, les groupes folkloriques, les expositions, manèges et autres attractions et un grand spectacle avec cette année en vedette Monsieur... chut, c'est encore secret !

A l'occasion de cet anniversaire, le comité des Fêtes prépare une rétrospective des articles de presse et documents photographiques consacrés à la Fête des Vendanges.

*Dans le cadre de la loi « Démocratie de proximité », Villers-Nouvelles a mis en place cet espace débat démocratique. Il est destiné à la libre expression des groupes politiques. Chaque signataire est responsable de ses propos.*

Un fonctionnement démocratique ?

La commune est le premier lieu d'exercice de la démocratie et, dans une commune, c'est le conseil municipal qui en est en quelque sorte le Parlement. A cela près bien sûr qu'il n'élabore aucune loi mais, tout au plus, des règlements. Il doit prendre les décisions de son domaine de compétence. Bien sûr le Maire dirige la commune, mais il détient son pouvoir du conseil. La loi veut que, dans un conseil, il existe une majorité qui, sauf conflit, soutient le Maire, de sorte que celui-ci peut pratiquement faire passer tout ce qu'il veut. Il n'y a rien à dire à cela. Encore faut-il que les droits de la minorité soient respectés, non seulement en apparence, mais sur le fond.

Si vous avez déjà assisté à un conseil municipal, vous avez dû vous ennuyer ferme, pendant la plus grande partie de la séance. Beaucoup de décisions qui touchent au fonctionnement courant de la mairie sont prises à l'unanimité lorsqu'elles n'ont pas connotation « politique ». Et puis de temps en temps il y a un clash, car les orientations proposées sont nettement de nature politique et non plus d'intérêt général. C'est la démocratie, mais il importe que ses règles de fonctionnement soient respectées. A Villers, en ce moment, c'est loin d'être le cas. En voici quelques exemples.

Au début de son mandat le maire reçoit du conseil délégation pour traiter seul un certain nombre de questions. C'est normal, cela permet un fonctionnement souple de la mairie. Mais il doit en rendre compte au conseil. Le problème est que certaines décisions qu'il prend seul sont très orientées politiquement.

C'est le cas lorsque le maire fixe les tarifs de certaines prestations comme le prix des cantines. Il a juridiquement le droit de le faire. Moralement il ne l'a pas, car la définition exacte du rapport entre ce que paye l'usager et ce que doit payer le contribuable est une décision hautement politique.

Il y a plus grave ...

(L'Autre Choix pour Villers)

## BIS REPETITA

Le conseil municipal du 21 décembre 2004 a voté une motion à propos du projet d'implantation d'une aire d'accueil des gens du voyage sur le plateau. Il faut regretter que le débat sur ce sujet est intervenu en 27e point de l'ordre du jour, à 23 h 30, à l'issue de plus de trois heures de discussions sur d'autres questions diverses et variées : la ville de Villers ne donne pas bien l'exemple du débat alors qu'elle le réclame de la CUGN ; il faudrait quand-même arriver à pouvoir discuter sérieusement de questions sérieuses.

La Gauche villaroise a exprimé son point de vue à ce conseil municipal et veut ici le rappeler :

1) A propos de l'accueil des gens du voyage on ne peut pas se réfugier derrière une sorte d'égoïsme de village et rejeter les problèmes sur les autres communes en se fermant les yeux et se bouchant les oreilles. Il y a lieu d'agir en concertation avec les autres communes, avec la CUGN évidemment et avec les gens du voyage eux-mêmes pour connaître les besoins réels et déterminer les sites les mieux adaptés. La CUGN doit ouvrir le débat et non décider autoritairement .

2) A propos de l'aménagement du plateau, des projets ont circulé et circulent ; les riverains, les habitants, les associations concernées aimeraient en avoir connaissance de façon à ne pas laisser cette affaire à quelques initiés. La question exige un vaste débat, forcément d'une certaine durée pour être valable et pas escamoté. Il serait un non-sens de couvrir la totalité du plateau de tout un ensemble de bureaux et de logements ; construire du logement social c'est également avoir le souci de ne pas recréer des ghettos éloignés de toute infrastructure et de tout équipement ; une zone naturelle de loisirs et détente d'accès libre reste toujours d'utilité et sa part doit demeurer la plus étendue. Le plateau est objet de convoitises intéressées mais montrons que ce qu'il en reste n'est pas à vendre.

Pierre PEGEOT

Gauche villaroise (opposition de gauche)

Un fonctionnement démocratique ? (Suite)

Le plus bel exemple en est la fameuse discussion au conseil de décembre dernier à propos des gens du voyage. La loi exige que, avant le conseil municipal, les conseillers reçoivent avec l'ordre du jour une note de synthèse expliquant clairement et sans omission l'état du dossier, ainsi que la question qui sera éventuellement soumise au vote.

Ce jour là, il s'agissait du 27eme point sur 27 de l'ordre du jour. Il n'y avait ni note de synthèse ni proposition d'une motion ou d'une question. Avant la discussion, lorsqu'un conseiller d'opposition a voulu intervenir, préalablement, pour expliquer pourquoi les élus de droite et du centre refusaient un tel débat truqué, le Maire lui a purement et simplement coupé la parole. Puis l'apparatchik socialiste de service a sorti de son bonnet une motion et en a proposé le vote, au mépris total des règles de fonctionnement d'un conseil municipal.

Tout le monde dans le conseil est bien d'accord pour trouver préoccupant que des « gens du voyage » soient installés au coeur même de la cité. C'est tout à fait clair. Même les socialistes, ceux-là même qui ont fait passer cette fameuse loi « Besson » veulent bien l'envisager, sauf à être ridicules, mais ailleurs !

Autre exemple de ce fonctionnement qui n'est démocratique que d'habillage : les comptes rendus de séance. Cette fois-là, sur un point délicat comme celui que nous venons d'évoquer, curieusement une partie essentielle des échanges n'était pas retranscrite. Pourquoi donc ?

Des raisons « techniques » sont trop souvent mises en avant pour l'expliquer et, comme par hasard, à des moments cruciaux. On était, paraît-il, en fin de cassette. Ne serait-ce pas plutôt en fin de démocratie ?

A Villers, il y a une distance considérable entre la démocratie véritable, dont on se targue l'équipe municipale socialiste actuelle, et le mode de fonctionnement imposé par le Maire.

(Bien vivre ensemble à Villers)

## MERCI PHILIPPE, BIENVENUE DANIELLE

Philippe Salès travaille désormais à Paris et se trouve donc contraint de démissionner de son poste de conseiller municipal. Il m'appartient désormais de le remplacer en tant que représentant du groupe majoritaire. Nous regretterons Philippe, sa pertinence, sa précision et sa disponibilité. C'était un plaisir de travailler avec lui, tant il a cette qualité d'empathie et sait se mettre à la place des villarois en toutes circonstances. Il a su dans ces colonnes rappeler quelques idées fondamentales.

Il a ainsi rappelé que les taux d'imposition à Villers sont parmi les plus bas de l'agglomération (Villers Nouvelles n°12), plus bas que Laxou, Ludres, Vandoeuvre, et Nancy. Il a su expliquer comment les impôts réalisaient un projet basé sur la solidarité, par lequel le citoyen reçoit les services que la collectivité rend tous les jours, à l'école, à l'hôpital, à la mairie, à la préfecture, au commissariat. Evidemment la droite voudrait qu'on démantèle les services publics, qu'on diminue leurs ressources, pour les faire basculer dans le secteur marchand ultra libéral. Ce n'est pas ce que veulent les français, ils sont attachés aux services publics et veulent continuer à être traités de façon équitable. Je m'attacherai à poursuivre l'œuvre de Philippe dans la défense de l'intérêt général des villarois.

Au conseil municipal Philippe est remplacé par Danielle Maudinas dont nous connaissons tous le travail bénévole au profit des villarois à l'association familiale, au COS athlétisme. Son dynamisme et son engagement sauront trouver toute leur mesure au sein du Conseil Municipal. Danielle reprend la délégation de Philippe (affaires scolaires) et le remplacera dans les commissions Finances, Education, et Démocratie Locale. Au nom de tout le groupe, bienvenue Danielle !

Jean Michel KOBUTA pour le groupe majoritaire.

## JOURNÉES PORTES OUVERTES

dans les foyers de personnes âgées, afin de faire connaître les foyers logements aux personnes âgées de Villers, ainsi qu'à leurs familles, pour les résidents ou futurs résidents. C'est aussi un moment de convivialité pour les visiteurs et les résidents des foyers.

Le 9 avril au foyer P. Adam de 14 h 00 à 17 h 00

Le 16 avril au foyer Le Clairlieu de 14 h 00 à 17 h 00

## L'AMCF ORGANISE LA FÊTE DU BOIS MÉDIÉVALE.



A cette occasion, elle invite les villarois à venir participer à la vie du village médiéval qui se tiendra sur le parvis de l'église Sainte Thérèse en revêtant des costumes d'époque, que l'association tient à disposition pour la somme de 5 euros. Le nombre de costumes étant limité, les personnes intéressées peuvent s'inscrire dès maintenant auprès de l'AMCF au centre Le Placieux, 16 bd Cattenoz - 03 83 98 21 12.



Le nombre de costumes étant limité, les personnes intéressées peuvent s'inscrire dès maintenant auprès de l'AMCF au centre Le Placieux, 16 bd Cattenoz - 03 83 98 21 12.

## L'ASSOCIATION DE GESTION DU DOMAINE DE CLAIRLIEU

(Ruche de Clairlieu) recherche des témoignages pour réaliser une rétrospective de la Ruche depuis son origine jusqu'à nos jours (les documents seront rendus). Merci d'adresser vos documents au service communication de la ville.

## LORS DU CONSEIL MUNICIPAL

du 22 février Mme Danielle Maudinas a été élue conseillère municipale, suite à la démission de M. Sales. Elle le remplace donc dans toutes les commissions dont il faisait partie.



## ENQUÊTE « DE COMMODO ET INCOMMODO »

Relative à la création du nouveau cimetière municipal, elle se déroulera à la mairie de Villers-lès-Nancy du lundi 21 mars au lundi 4 avril 2005. M. Roger Munier est nommé commissaire-enquêteur. Dans le cadre de sa mission, la municipalité mettra à sa disposition un local lui permettant d'accueillir la population villaroise.

## DANS LE CADRE DE LA PROCÉDURE DE MODIFICATION DU POS

(Plan d'Occupation de Sols) de la ville, le président de la Communauté urbaine a prescrit une enquête publique, qui doit se dérouler du 21 mars au 20 avril 2005.

M. Claude Mention a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le tribunal administratif de Nancy.

Trois permanences en mairie sont prévues :

- lundi 21 mars de 8 h 30 à 10 h 30
- mercredi 30 mars de 15 h 30 à 17 h 30
- mercredi 20 avril de 14 h 30 à 16 h 30

## L'AGENDA

> **3 avril Open Stanislas** tournoi international de tennis des jeunes de 13 ans avec le COS Villers tennis et le Comité Départemental 54. Au stade municipal

> **1, 2, 8, 9 avril** « Les palmes de M. Schutz » comédie de Jean Noël Fenwick. Au Caveau de la Roële à 20 h 45. Renseignements 03 83 40 64 93

> **3 avril** Thé dansant animé par Quartz 2001 à partir de 15 h 00. A la MJC Jean Savine de Clairlieu. Entrée 5 €

> **7 avril** «Petit boulot pour vieux clown » pièce de Matei Visniec. Interprétée par les comédiens du Théâtre du Torrent. (Voir page 4).

> **9 avril** Fête du Bois organisée par l'AMCF. Fête médiévale, démonstrations artisanales, brocante. Quartier du Placieux et église Sainte-Thérèse.

> **9 avril** Repas du COS FOOT de Villers au centre les Ecraignes animé par l'orchestre Serge Yvans. A partir de 20 h 30. Renseignements et réservations : M. WIETH : 03 83 41 27 36

> **11 avril** Auditions de l'APM au Caveau de la Roële de 18 h 00 à 19 h 00

> **14 avril** Soirée de la Poésie organisée par Clairlieu Animation en partenariat avec Francine Gruckert. A la MJC Jean Savine de Clairlieu. A partir de 20 h 00, entrée libre.

> **14, 15, 16 avril** « Molécule Adèle » de et avec Virginie Hope, par la Compagnie en goguette au Caveau de la Roële à 20 h 45. Renseignements 03 83 40 64 93

> **16 et 17 avril** Week-end des Créateurs, exposition de bijoux, vêtements, accessoires. au Château Mme de Graffigny.

> **du 26 au 29 avril** 2e Stage de musique actuelle organisé par l'APM et le Pôle Actions Jeunesse. Pour les 15 ans et plus. Stage permettant de connaître le fonctionnement d'un groupe sur le plan musical, administratif, et management.  
Renseignements : APM 03 83 27 68 04

> **30 Avril /1er mai** Eurovolies Démonstration de cerf-volants. Sur le plateau de Brabois toute la journée.(Voir page 4)

> **4 mai** Apéro-Concert au Pôle Actions Jeunesse, à 18 h 30 - Entrée gratuite.

> **5 mai** Tournoi de foot benjamins et poussins en plein air au stade municipal.

> **12 mai** Pour le 60e anniversaire de la fin de la 2e guerre mondiale, la ville et le Théâtre de la Roële, organisent une soirée 1940/1945. (Voir page 4)

> **10 mai** Conférence-débat organisée par l'Association Villaroise du Placieux sur « la sophrologie : comment lutter contre la souffrance par la relaxation ? », animée par Brigitte Didelot, à 20 h 30 au centre du Placieux.

> **15 mai** Tournoi de foot des 13/15ans en plein air au stade municipal

Retrouvez l'agenda sur internet : [www.villers-les-nancy.fr/pages/fr/190.htm](http://www.villers-les-nancy.fr/pages/fr/190.htm)